

Complémentation à l'auge dans les élevages caprins au pâturage dans les Deux-Sèvres en 2004

In-barn feeding in dairy goat breeding with grazing in the Deux-Sèvres in 2004

C. FOUBERT (1), F. JÉNOT (2)

(1) Chambre Régionale d'Agriculture de Poitou-Charentes, B.P. 50002, 86550 Mignaloux-Beauvoir

(2) Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres, B.P. 80004, 79231 Prahecq cedex

INTRODUCTION

Contrairement aux systèmes alimentaires "zéro pâturage" où la ration constitue la base du rationnement pour le troupeau, les éleveurs pratiquant le pâturage doivent ajuster leur ration en fonction de plusieurs critères. En effet, l'apport de concentrés et fourrages à l'auge doit tenir compte du stade physiologique des chèvres, du temps de présence quotidien au pâturage, de la disponibilité en herbe, de la densité de la végétation...

1. MATERIEL ET METHODES

Les pratiques de complémentation des chèvres conduites au pâturage sur la campagne 2004 ont été enregistrées à différentes périodes au sein d'un groupe de douze éleveurs du réseau thématique "pâturage" en Deux-Sèvres.

2. RESULTATS

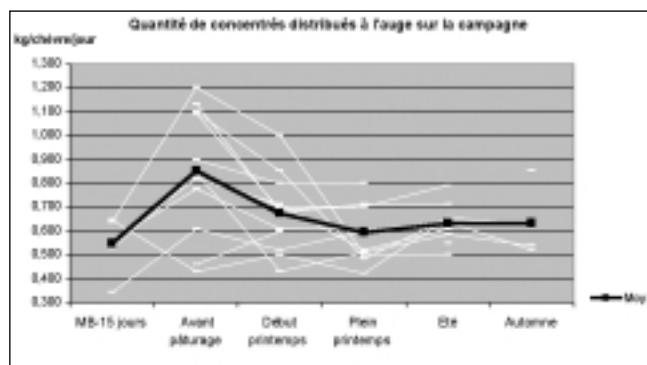
2.1. PRODUCTION LAITIERE EN 2004

La courbe de production laitière des élevages suivis est homogène sur la campagne 2004 avec une moyenne de 2 litres de lait/chèvre/jour avant la mise à l'herbe (mini : 1 litre ; maxi : 3,17 litres/chèvre/jour). Cette production atteint son pic avec une moyenne de 3 litres de lait/chèvre/jour au début du printemps (2,4 à 4 litres), puis redescend à l'automne à 2 litres/chèvre/jour (mini : 1,69 ; maxi : 2,47 litres). Sur l'année 2004, la production laitière annuelle des 12 élevages varie de 660 à 930 litres par chèvre.

2.2. CONCENTRES A L'AUGE

La quantité moyenne de concentrés distribués avant la mise à l'herbe est de 850 g/chèvre/jour. Trois groupes d'éleveurs se distinguent à cette période selon la quantité de concentrés distribuée en chèvrerie.

Après la mise à l'herbe, le niveau de concentrés diminue et correspond en moyenne aux recommandations (600-700 g/chèvre/jour). Avec 8 h de pâturage par jour, certains éleveurs descendent même au-dessous de 600 g de concentrés par chèvre et par jour. Les éleveurs distribuant les plus faibles quantités de concentrés avant pâturage conservent un faible niveau de distribution le reste de la campagne annuelle.



2.3. FOURRAGES ET DESHYDRATES A L'AUGE

Les quantités de fourrages et déshydratés distribués sont assez variables selon les élevages. Certains élevages se distinguent par de hauts niveaux d'apports en déshydratés (>700 g de MS/chèvre/jour) avant la mise à l'herbe. Les déshydratés de luzerne (en brins longs) sont utilisés pour préserver une bonne fibrosité de la ration.

2.4. LAIT PERMIS PAR L'APPORT D'ENERGIE A L'AUGE

Avant les mises bas, la stratégie des apports mesurés en Unités Fourragères Lait (ou UFL) est assez homogène entre les élevages. Elle est beaucoup plus dispersée juste avant la mise à l'herbe (moyenne = 3,7 litres permis par les UFL mais étalement de 1,3 à 5,5 litres). Au début du printemps, avec la sortie des animaux, le lait permis par les UFL diminue de 1,5 à 2 litres en moyenne par rapport à la période précédente. En été et en automne, les stratégies des apports en UFL tendent à rester stables.

2.5. LAIT PERMIS PAR L'APPORT D'AZOTE A L'AUGE

Avant les mises bas et surtout avant la mise à l'herbe, les stratégies des apports en PDI des élevages sont dispersées (moyenne = 2,8 litres permis par les PDI avant les mises bas, étalement de 1,5 à 3,5 litres et moyenne = 4,8 litres avant la mise à l'herbe, étalement de 2,2 à 7 litres). Avec la sortie des chèvres au pâturage, les apports en PDI se divisent par deux avec une moyenne de 2,2 litres de lait permis par la ration azotée. Sur les deux dernières périodes de pâturage (été-automne), les stratégies des apports en PDI restent stables.

2.6. COMPARAISON ENTRE LE LAIT PERMIS PAR LA RATION A L'AUGE ET L'HERBE PTUREE

La quantité de lait permise par le pâturage a été calculée par différence entre le lait permis par les UFL à l'auge et la production réelle moyenne du troupeau. Au printemps, certains élevages ont une très bonne valorisation de l'herbe. En moyenne, près des 2/3 de la production laitière sont permis par le pâturage. En été, on observe une assez bonne gestion du pâturage qui assure la moitié de la production pour la plupart des élevages malgré le manque d'herbe à cette saison. Au cours de l'automne 2004, seuls 4 élevages ont laissé leurs chèvres pâturer. En moyenne, 1/3 de la production est permis par le pâturage. La gestion de l'herbe à cette saison semble plus difficile à maîtriser.

CONCLUSION

Cette étude nous permet d'appréhender avec plus de justesse les pratiques de complémentation à l'auge des éleveurs caprins pratiquant le pâturage. Si une diversité de pratiques existe, certaines recommandations peuvent d'ores et déjà être communiquées aux éleveurs. Elles doivent principalement viser à cadrer les limites ainsi que les conditions d'apports alimentaires à l'auge. L'objectif économique et sanitaire est bien de favoriser la productivité laitière des chèvres par l'herbe pâturée.